

Centre culturel d'architecture, la Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire est une plateforme collaborative de recherche, de créativité et d'action, adossée aux acteurs et aux dynamiques transversales de son territoire, autour de deux échelles, celle du paysage urbain/naturel et de l'architecture.

La Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire porte un engagement d'intérêt général, culturel, éducatif et artistique, autour des politiques publiques et des enjeux majeurs de société tels que : les territoires en transition aussi bien urbains, ruraux que périurbains, le tourisme alternatif, l'architecture contemporaine remarquable etc...

D'une façon générale, elle apporte une contribution utile à tous, à la définition de l'architecture comme activité d'intérêt public.

À travers ses actions, l'association positionne les architectes comme des acteurs culturels et économiques, porteurs d'une responsabilité sociale et environnementale.

Pour cela, elle structure son activité autour d'actions aussi bien culturelles, qu'opérationnelles, qui convoquent l'architecture, le paysage, l'urbanisme et d'autres disciplines : Résidences d'architectes, Expositions, Visites de chantier, Actions pédagogiques, Conférences, Organisation de prix, Accompagnement de dispositifs innovants, Publications écrites et audiovisuelles etc....

Elle partage son savoir-faire au sein du collectif régional PLAN 5, du Réseau des maisons de l'architecture et auprès d'autres organismes en France et à l'étranger, afin d'offrir à son public un horizon toujours plus large.

Être adhérent de notre association vous permet de porter ces valeurs.



© Anthony Cochard

Maison
régionale de
l'Archi
des Pays de la Loire

BULLETIN D'ADHÉSION 2022

Société

Nom / Prénom

Adresse

Email

Téléphone

- prix libre** **Je soutiens les actions de l'association**
- 1 €** **Étudiants**
- 5 €** **Jeunes diplômé.e.s (- de 5 ans), demandeur.e.s d'emploi**
- 25 €** **Adhésion à titre individuel**
- à partir de **100 €** **Agences d'architecture, d'urbanisme et de paysage**
L'adhésion profite à l'ensemble des collaborateurs de la structure
- 100 €** **Associations**
- 500 €** **Instit. publiques, collect. territoriales, établis. d'enseignement sup.**
- gratuit** **1^{ère} année d'inscription au Conseil de l'ordre des architectes**

Signature

Règlement par virement bancaire

CCM NANTES CATHÉDRALE

IBAN : FR76 1027 8361 8400 0132 6480 161

BIC : CMCIFR2A

Intitulé : Adhésion 2022 - votre nom ou celui de votre structure

Règlement par chèque

À l'ordre de la Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire

Coupon complété à retourner

par mail contact@maisonarchi.org

ou par courrier **17 rue la Noue Bras de Fer, 44200 NANTES**